

Conférence Territoires Connectés 2025

*Vous captez mal à l'intérieur ?
Activez vos appels et sms en Wi-Fi !*



Mot de passe Wi-Fi :
iloveima

#TerritoiresConnectés

Présentation des travaux de l'Arcep



Olivier Delclos

Directeur internet, données, presse,
poste et utilisateurs



Libérer le potentiel de la donnée : la régulation des prestataires de services d'intermédiation de données

Les intermédiaires de données

Afin de renforcer la confiance dans l'économie de la donnée, le règlement sur la gouvernance des données crée un statut de tiers de confiance neutre, au cœur des échanges de données, et établit un jeu de règles qu'ils doivent respecter.



Etat des lieux 2025

- > **22 acteurs notifiés en Europe, dont 9 en France**, dans des domaines variés comme l'agriculture, la logistique aéroportuaire, le spatial ou la santé.
- > **Deux acteurs**, l'un visant à permettre la transmission, par exemple pour le secteur bancaire ou assurantiel, de données personnelles ou professionnelles collectées à partir de sources fiables, l'autre opérant dans le secteur aéroportuaire, **labellisés en France** en tant que prestataire de services d'intermédiation de données reconnu dans l'Union et 3 en Europe.

Ouvrir les écosystèmes : la régulation des services d'informatique en nuage (*cloud*)

Réguler le *cloud*



Des freins au **bon fonctionnement du marché de l'informatique en nuage** ont été identifiés (ADLC 2023, BEREC 2024)

Le **règlement sur les données** prévoit des mesures pour **faciliter le changement de fournisseur** et développer le **multi-cloud**

L'Arcep s'est vue confier **des missions en anticipation** de ce règlement dans le cadre de la loi SREN

Technique

- Permettre l'**interopérabilité des services et la portabilité** des applications et données
- Grâce à des **règles et standards** recommandés par l'Arcep

Commercial

- Eviter l'enfermement des consommateurs causé par des **coûts de sortie** trop élevés
- Limitation des **frais de transfert de données et de migration** sous le contrôle de l'Arcep

Sur ces deux volets, l'Arcep a mené un important travail de concertation et des consultations publique, qui ont donné lieu à une proposition **d'encadrement des frais de transfert de données en cas de migration** et à la publication de **recommandations relatives à l'interopérabilité et la portabilité** des services cloud.

Présentation des travaux de l'Arcep

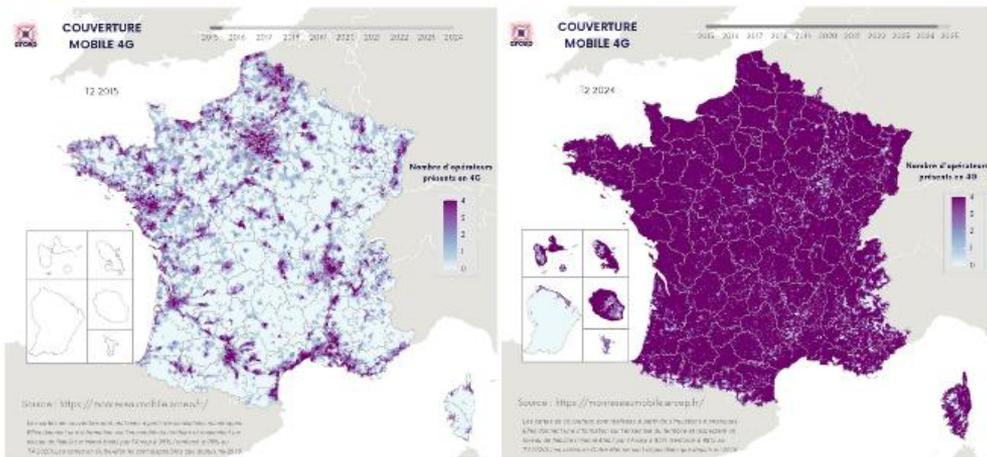


Franck Tarrier

Directeur mobile et innovation



Déploiement des réseaux mobiles au 30 juin 2025



Poursuite de la mise en œuvre du New Deal mobile

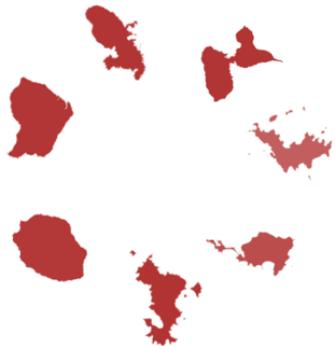
- Dispositif de couverture ciblée : **3 805 sites** en service (sur 5 122 identifiés).
- « Bonne couverture » voix/SMS (2G/3G) : entre **99,7 % et 99,8 %** de la population couverte.
- 4G : **plus de 99,9 %** des sites mobiles désormais équipés.

Poursuite des déploiements 5G et de la montée en débit des réseaux 4G

	Bouygues Telecom	Free Mobile	Orange	SFR
Nombre de sites 5G	15 804	21 390	13 938	14 807
<i>dont sites équipés en bande 3,5 GHz</i>	9 320	9 297	12 669	9 839

Une qualité de service mobile élevée

Les résultats de l'enquête 2024 confirment la tendance générale à l'amélioration des débits dans l'ensemble des **zones denses, intermédiaires et rurales**, même si des écarts subsistent entre celles-ci.



Finalisation de l'attribution des « bandes 5G » (700 MHz et 3,5 GHz) et de la réattribution des bandes 900 MHz, 1800 MHz et 2,1 GHz en Outre-mer, avec de nouvelles obligations d'aménagement numérique des territoires

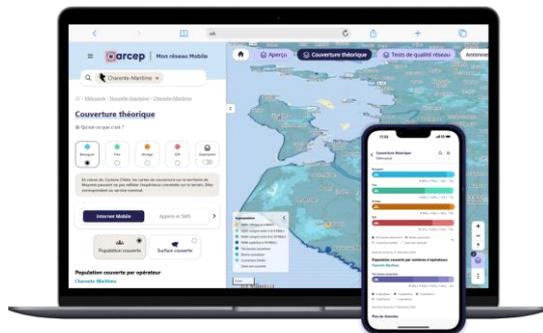
Préparation d'un cadre d'attribution de fréquences de la bande 3,8 – 4,2 GHz en métropole, pour le déploiement de réseaux mobiles répondant à des usages professionnels





Mise en place d'un suivi trimestriel du nombre de cartes SIM des quatre opérateurs métropolitains dans des terminaux compatibles uniquement avec la 2G et la 3G/2G

Mise en ligne d'une nouvelle version de « Mon réseau mobile », l'outil cartographique de l'Arcep pour connaître la couverture et la qualité de service de son opérateur



« Mon réseau mobile », nouvelle version



Noé Faure

Adjoint, unité couverture et investissements mobiles



Nouvelle version de « Mon réseau mobile »

Une version conçue **pour** et **avec** les collectivités

Carte de couverture par nombre d'opérateurs



Superposition des couches de données



Statistiques régionales, départementales, communales



CHRONOLOGIE

Ateliers de consultation

Conception des interfaces

Tests avec les utilisateurs

Version alpha

Version bêta

Mon réseau mobile

Nouvelle version de « Mon réseau mobile »

Une version conçue pour et avec les collectivités



INTEROPÉRABILITÉ APPLICATIVE



Pannes

Les sites en panne sont mis à jour tous les jours sur « Mon réseau mobile »



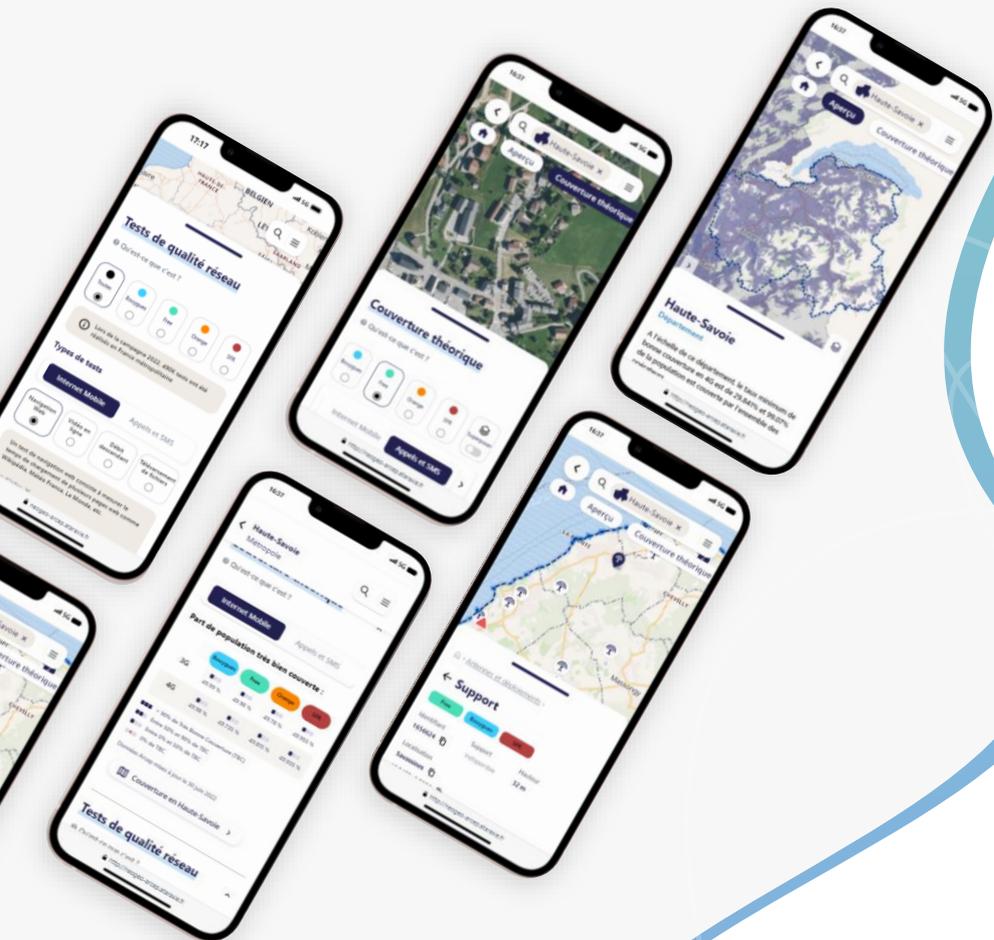
J'alerte l'Arcep

Il est dorénavant possible de déposer une alerte directement depuis la carte.



Ressources publiques

Fonds de cartes IGN et Etalab, base adresse nationale (BAN), données Insee.



mon réseau mobile

Comparez la couverture et la qualité du réseau mobile autour de vous

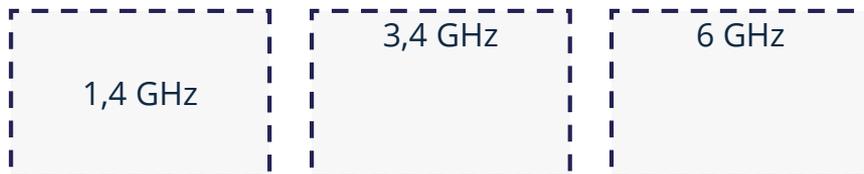


Contexte autour des attributions de fréquences pour les réseaux mobiles

- › **L'ensemble des autorisations** attribuées pour l'exploitation des réseaux mobiles ouverts au public en France métropolitaine présentent des échéances entre 2030 et 2035



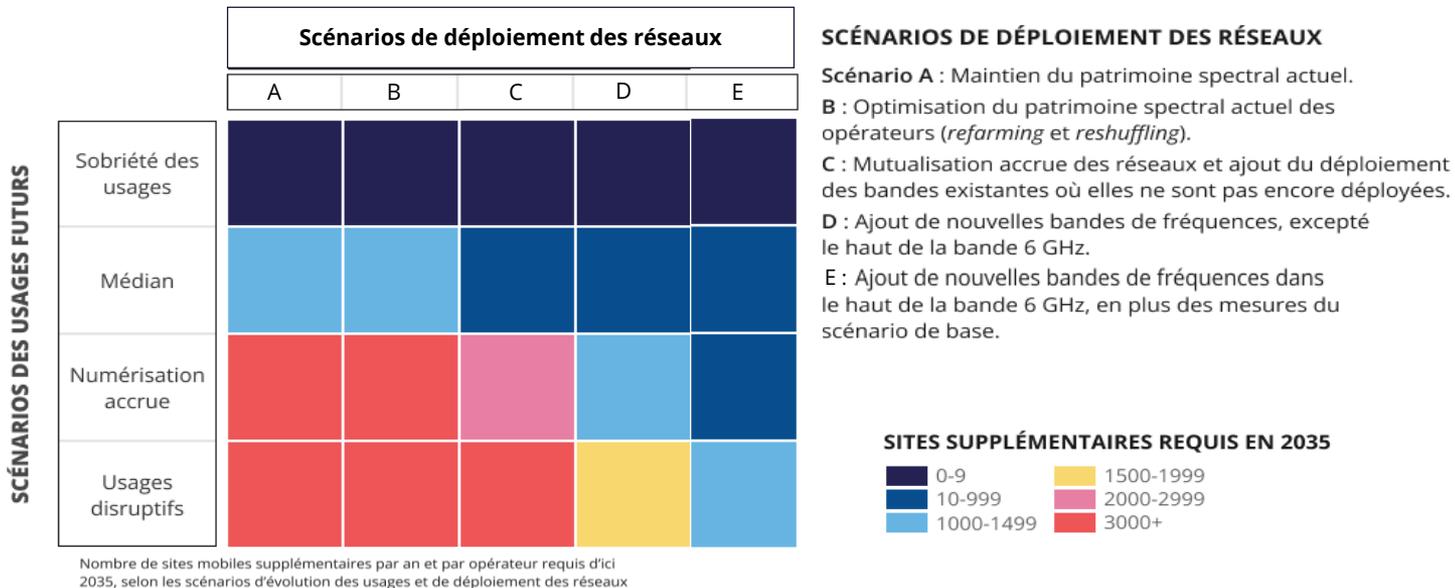
- › De **nouvelles bandes** pourraient faire l'objet d'une attribution pour le mobile à court ou moyen terme, notamment :



Anticipation de l'évolution des usages et de leur impact sur les besoins en dimensionnement des réseaux sans fil

L'Arcep a fait réaliser une étude visant à :

- disposer **d'éléments prospectifs sur l'évolution des usages** des réseaux sans fil
- réaliser des **simulations de besoins en dimensionnement des réseaux sans fil** selon différents scénarios et hypothèses, mettant en lumière les bénéfices potentiels de l'usage de nouvelles bandes de fréquences par les réseaux mobiles

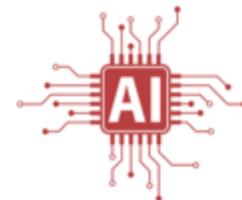


Des innovations dans les réseaux mobiles à l'horizon 2030, qui pourraient avoir un impact sur les besoins en fréquences et leur utilisation



Connectivité mobile
par satellite

Informatisation et
IA dans les réseaux



Evolution vers la 6G

Intégration entre
réseaux mobiles et Wi-
Fi



Publication de notes thématiques, avec l'appui du **Comité scientifique « Réseaux du futur »** de l'Arcep, sur « *L'intelligence artificielle et les réseaux télécoms* » et « *Choisir son numérique : les réseaux télécoms au regard des usages du numérique* »

Présentation des travaux de l'Arcep



Ghislain Heude

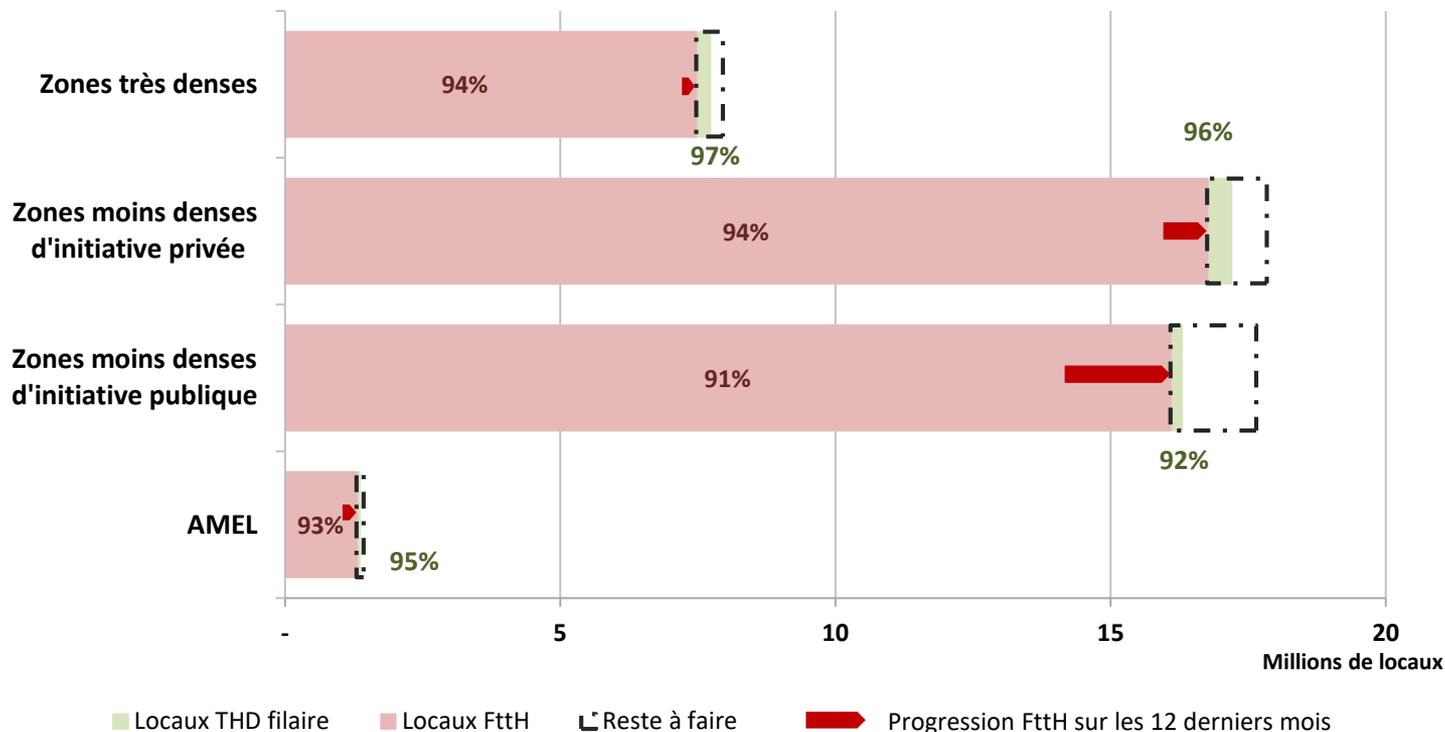
Directeur infrastructures, fibre
et territoires



Etat des déploiements FttH

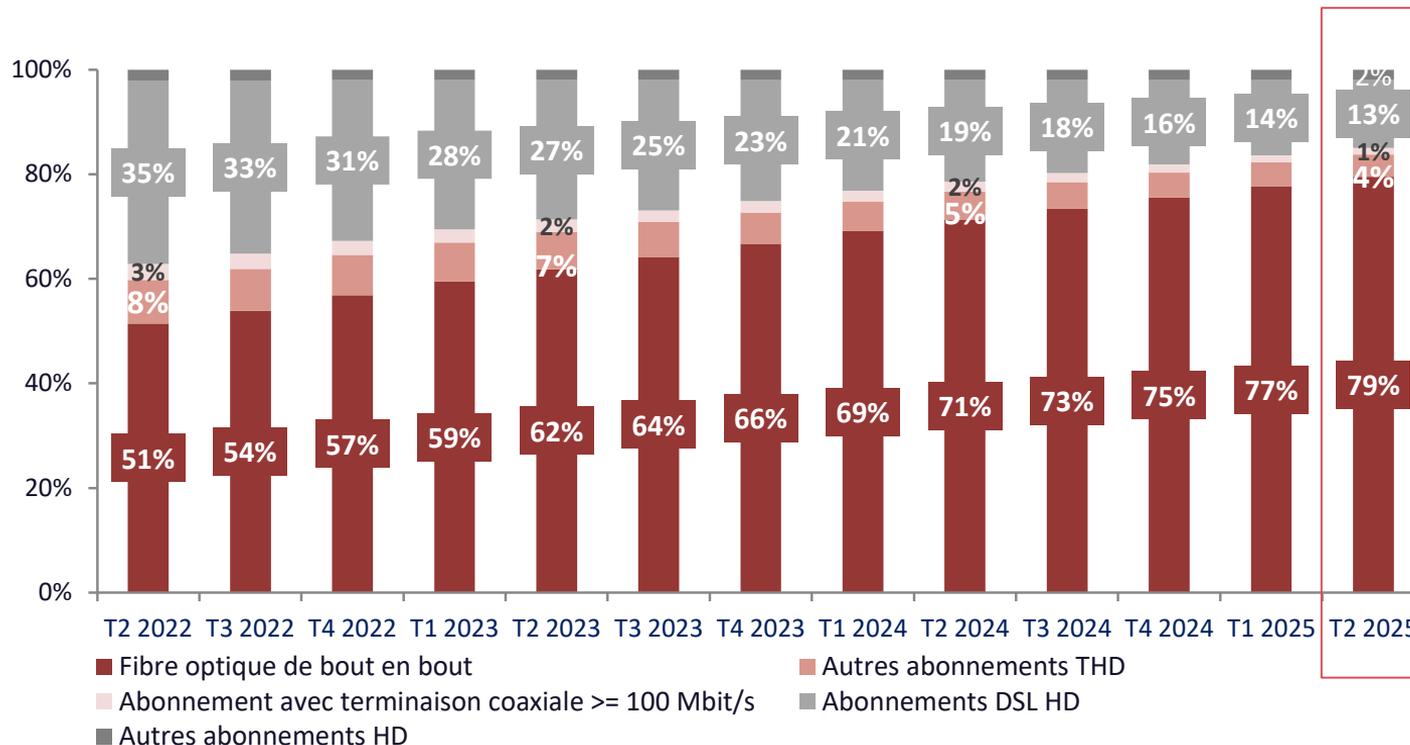
93 % des locaux sont raccordables au FttH *au 30 juin 2025*

Déploiement THD filaire et FttH par zone



Près de 80 % des abonnements internet en fibre optique

Répartition des abonnements internet à haut et très haut débit



Complétude des déploiements FttH

Complétude FttH : contrôler et accompagner

L'Arcep poursuit son contrôle attentif du respect des obligations des opérateurs en matière de déploiement de fibre optique

- ❑ Respect de l'obligation de complétude des réseaux FttH en zone moins dense
- ❑ Respect des engagements de déploiement pris par certains opérateurs sur le fondement de l'article L. 33-13 du CPCE

L'Arcep a publié en avril 2025 une nouvelle recommandation sur la complétude des déploiements

- ❑ Apporter des précisions au cadre sur les cas de figure susceptibles d'empêcher ou retarder la complétude des déploiements
- ❑ Divers cas de figure sont ciblés et font l'objet de recommandations pour leurs traitements par les opérateurs d'infrastructures :

Les refus et blocages de la part de propriétaires, ou d'autres acteurs tiers

Les locaux identifiés comme « raccordables sur demande »

Le raccordement des immeubles neufs



Coûts d'exploitation des réseaux FttH d'initiative publique

Permettre aux acteurs d'avoir une vision commune et objective des coûts en phase de vie du réseau

Des travaux déjà lancés avec les opérateurs de RIP depuis de nombreux mois pour mieux connaître, comprendre et documenter l'économie des réseaux FttH, en particulier pendant la vie du réseau

Une consultation publique ouverte jusqu'au 10 octobre 2025 :

- ❑ Objectiver les coûts supportés lors de la phase d'exploitation des réseaux d'initiative publique
- ❑ Servir de référence dans le cadre de négociations entre les opérateurs d'infrastructures et les opérateurs commerciaux
- ❑ Favoriser les conditions d'une concurrence saine lors des procédures de renouvellement des DSP qui débiteront à la fin de la décennie

Et ensuite ?

- ❑ Partager d'ici la fin de l'année 2025 un modèle de référence des coûts de maintien en conditions opérationnelles des réseaux en fibre optique exploités par un opérateur d'infrastructure efficace



Accompagnement du plan de fermeture du réseau cuivre

Encadrer la fermeture du réseau cuivre

L'Arcep encadre les conditions de fermeture du réseau cuivre dans ses décisions d'analyse de marché adoptées fin 2023.

-  Suivre l'avancée du plan de fermeture dans le cadre de groupes de travail associant l'ensemble des opérateurs
-  S'assurer du respect des critères de fermeture : finalisation des déploiements FttH et traitement des difficultés pouvant bloquer les migrations (gels commerciaux, problématiques d'éligibilité, disponibilités des offres)
-  Veiller à la qualité du pilotage par Orange de son plan de fermeture : partage des données prévu par les décisions pour permettre à l'ensemble des acteurs (opérateurs, collectivités, clients grand public et entreprises) d'anticiper la trajectoire de fermeture et s'y préparer
-  Contribuer à l'information des acteurs et participer à la gouvernance nationale du plan de fermeture : publication de pages d'information à destination du grand public, des entreprises, des élus locaux sur le site internet de l'Arcep



Fermeture du cuivre – grandes étapes en 2025

Le plan de fermeture du réseau cuivre passe progressivement en phase industrielle

Fermeture technique du lot 1

- ❑ 162 communes - 210 000 locaux
- ❑ **Fermeture technique le 31 janvier 2025** (3 communes à la mi-juin 2025)

Fermeture commerciale du lot 2

- ❑ **Fermeture commerciale le 27 janvier 2025**
- ❑ 765 communes – 860 000 locaux
- ❑ 64 autres communes reportées au 31 janvier 2026 (85 000 locaux, 9 % des locaux du lot initial).

Préparation de la fermeture commerciale 2026

- ❑ Report anticipé de la fermeture commerciale de 3 052 communes au 31 janvier 2027 (9 % des communes du périmètre)
- ❑ **Les travaux avec tous les opérateurs pour préparer l'échéance de janvier 2026 se poursuivent.**



Qualité d'exploitation des réseaux FttH

Le suivi de la qualité des réseaux en fibre optique

Les améliorations sur les taux de panne se confirment mais la filière doit rester mobilisée sur la mise en œuvre de ses engagements.

- ❑ L'Arcep a publié, le 2 septembre 2025, la 6ème édition de son observatoire de la qualité des réseaux.
- ❑ L'amélioration de la qualité se confirme sur la majorité des réseaux.
- ❑ Toutefois certains réseaux connaissent toujours des taux élevés de pannes et d'échecs au raccordement.

L'observatoire s'est enrichi avec :

- ❑ Des indicateurs relatifs au respect des processus industriels lors des raccordements ;
- ❑ Des indicateurs complémentaires mesurant l'expérience des utilisateurs.



La filière doit rester
mobilisée pour améliorer
la qualité d'exploitation
des réseaux FttH

Les plans de remise en état des réseaux
accidentogènes se poursuivent :

- ❑ **Le plan de XpFibre s'est achevé au premier semestre 2025.** Il semble avoir apporté des résultats significatifs, toutefois des actions complémentaires sont toujours à mener sur certaines zones ciblées.
- ❑ **Altitude poursuit la 2e phase de son plan SPRING,** qui vise la remise en état la totalité des réseaux ex-Covage de l'Essonne à l'horizon fin 2025. A l'issue du premier semestre 2025, la mise en œuvre du plan est arrivée à mi-parcours.
- ❑ **Réseau Optique de France poursuit son plan de reprise structurelle** de ses « PM de Grande Capacité » jusqu'à la fin d'année 2026.

La filière doit rester mobilisée pour améliorer la qualité d'exploitation des réseaux FttH

Des outils pour améliorer le contrôle des interventions et de nouvelles actions pour renforcer la qualité du référentiel

- ❑ Des comptes-rendus avec photos avant/après sont partagés à chaque raccordement, et exploités par les opérateurs d'infrastructure pour **notifier des malfaçons et identifier les infrastructures dégradées.**

> Une nouvelle version incluant plus de photos, et recouvrant plus de types d'interventions sera mise en œuvre par la filière au premier trimestre 2026.

- ❑ La nouvelle version de **l'outil e-intervention**, permettant de réparer sur le champ les clients déconnectés, fait l'objet d'une expérimentation qui a débuté à la rentrée. **La généralisation de cet outil est prévue pour la fin d'année.**

- ❑ Une expérimentation de **partage de parc de clients actifs**, visant le réalignement des référentiels avec la réalité du terrain, est en cours de cadrage.